



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 70641

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le développement des langues régionales. Il souhaiterait connaître le nombre d'enseignants dispensant des cours d'occitan en Midi-Pyrénées.

Texte de la réponse

Le développement de l'enseignement des langues régionales dans l'enseignement éducatif, dont celui de l'occitan-langue d'oc, est l'objet de toute l'attention du ministre de l'éducation nationale, qui s'attache à améliorer les conditions de son apprentissage en veillant à mettre à sa disposition des enseignants particulièrement qualifiés. En ce qui concerne plus spécifiquement la situation de l'occitan-langue d'oc pour l'année scolaire 2007-2008, soixante-sept professeurs titulaires du certificat d'aptitude à l'enseignement du second degré d'occitan-langue d'oc ont assuré l'enseignement de cette langue dans les collèges et lycées de la région Midi-Pyrénées. Par département, leur répartition était la suivante :

DÉPARTEMENTS	NOMBRE
Ariège	4
Aveyron	11
Haute-Garonne	12
Gers	4
Lot	5
Hautes-Pyrénées	14
Tarn	9
Tarn-et-Garonne	6

À ces personnels, il convient d'ajouter le concours d'un professeur agrégé de langue étrangère, de neuf professeurs certifiés de lettres, d'histoire-géographie et de langue étrangère, d'un professeur de lycée professionnel lettres-histoire et de cinq vacataires et quatre contractuels. Enfin, il y a lieu de souligner que, sur les quatre néocertifiés d'occitan-langue, deux ont été affectés à l'académie de Toulouse à la rentrée scolaire 2009-2010.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70641

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1271

Réponse publiée le : 18 mai 2010, page 5554